

République française  
Département de l'Ardèche  
Syndicat Mixte  
Parc Naturel Régional des  
Monts d'Ardèche.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL DU 25 septembre 2018

N° CS sept2018 -1

**Election d'un membre du Bureau Syndical par le collège Territoire**

En deux mille dix-huit, le vingt-cinq septembre, à Jaujac à 17h30, le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Lorraine Chenot.

Nombre de voix en exercice : 313  
Nombre de voix présentes: 88  
Nombre de voix présentes et représentées :175

VOTES : Pour : 175 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 11 septembre 2018

**Délégués à titre délibératif :**

**Délégués des Départements :**

Présents : Jérôme DALVERNY, Martine FINIELS, Raoul L' HERMINIER, Nathalie ROUSSET

Représentés : Laurence ALLEFRESDE, Sandrine CHAREYRE, Max CHAZE, Christian FEROUSSIER, Bernadette ROCHE, Laurent UGHETTO, Maurice WEISS,

Excusés : Bérangère BASTIDE, Laëticia BOURJAT, Sabine BUIS, Laëtitia SERRE,

Absents : Jean-Pierre CONSTANT, Jacques DUBAY, Sylvie DUBOIS Christine MALFOY, Anne VENTALON,

**Délégués des Régions :**

Présents : Sandrine GENEST, François JACQUART, Isabelle MASSEBEUF,

Représentés : Caroline Di VINCENZO, Virginie FERRAND, Jean-Claude FLORY, Valérie MALAVIEILLE,

Absent : Antoine MELLIES, Céline PORQUET

**Délégués des Communes :**

Présents : Maurice BOCCARD (AILHON), Franck LACONTE (MOUNIER ASTET), Agnès AUDIBERT (BEAUMONT), Georges PAGANI (BEAUVENE), Jean-Pierre ANCHISI (CHALENCON), Pierre FRAYSSE (LE CHAMBON), Daniel BARBAROSSA (DESAIGNES), Guy DALLARD (DORNAS), Thierry LECLERC (FREYCENET LA CUCHE), Sylvie DEVES (GRAVIERES), BÖLHE Patrick (JAUNAC), Bernard VEDOVATO (JOANNAS), Marie-Claire PAQUELET GARDES (JOYEUSE), Thérèse DAMS (JUVINAS), Bernard CROQS (LABASTIDE/BESORGUES), ALLIX Dominique (LACHAMP- RAPHAEL), Jacky CHOSSON (LAMASTRE), PAVELEC (LAVIOLLE), Jean-François MERLE (LOUBARESSSE), Ronna CHALVET (MALARCE-SUR-THINES), VINARD (MAYRES), Marie-Josée SOLE-GIRAUD (MEZILHAC), Serge BADUFLE (LES NONIERES), Pierre François PRET (PLANZOLLES), Jean-Paul PAULMIER (PRANLES), Christine ZALHES (LA ROCHETTE), Christophe GAUTHIER (SAINT AGREVE), Jean Marie MENGIN (SAINT APPOLINAIRE DE RIAS), HOCQUET Agnès (STE MARGUERITE LAFIGIERE), Francis GIRARDOT (ST MARTIN DE VALAMAS), Lorraine CHENOT (ST MELANY), Alain FEOUGIER (ST MICHEL DE BOULOGNE), Jean Daniel BALAYN (ST MICHEL DE CHABRILLANOUX), Guy SARTI (ST PIERRE DE COLOMBIER), WIOT Claude (ST PRIVAT), Patrick PRIEZ (ST PRIX), Denis ESCLAINE (ST VINCENT DE DURFORT), Philippe GIBAUD (SILHAC), Briec MEVEL (LA SOUCHE), Nadine BABIN (LES VANS), Agnès MEYSSONNIER (VERNON), Gérard GOULLEY (VERNOUX),

Représentés : Gabin AYMARD (ANTRAIQUES), Daniel CLARO (BARNAS), Alain FERRIER (CHASSIERS), Stéphane VOLLE (COUX), Odile AUDIBERT (FAUGERES), Robert THIOLLIERE (GENESTELLE), Philippe CRESTON (ISSAMOULENC), Julie SAVARY (LABATIE D'ANDAURE), Jean-Claude BOIRON (LABEGUDE), GUILLET Pascale (LABOULE), Chantal MEBREK (MALBOSC), Geneviève AUDIGIER (PEREYRES), Jean-Jacques PEIRO (PRESAILLES), François AUDIBERT (RIBES), Corentin Pierre (ST ANDRE LACHAMP), Karine BROSSE (ST CHRISTOL), Sylvette BRIVET (ST CIERGE LA SERRE), Camille CONSTANTIN (ST CIRGUES DE PRADES), Gérard BROUILLARD (THUEYTS), Jean-Marie VIALLE (VEYRAS),

Absents : Michel CHAUSSINAND (ACCONS), Alain VALENTIN (AIZAC), Julien TISSIER (ALBON), Françoise DEGOMBERT (ASPERJOC), Ludovic REDER (BOREE), Thierry CHAMPEL (BORNE), Jean-Pierre REYMOND (BURZET), David TESTUD (CHAMBONAS), Isabelle LAMBERT (CHAUDEYROLLES), Annick MALBRAIN (CHIROLS), Christian FANGIER (CREYSSEILLES), Georges DUGAS (DOMPNAC), Gérard BROSSE (DUNIERE), Béatrice SAUVIGNET (LES ESTABLES), Alain LONGUET (FABRAS), Christian CHORLIET (FAY SUR LIGNON), Alexandre ROURESSOL (FONS), Christian KANDOUCCI (GLUIRAS), Marie-Josée SERRE (GOURDON), Jacky MOUNIER (INTRES), Bruno GORRIS (JAUJAC), Raymond FAYOLLE (LABLACHERE), Sébastien COGET (LACHAPPELLE/AUBENAS), Jean Louis REYNAUD (LACHAPPELLE/CHANEAC), Pernille GINOX (LALEVADE), Maryse AMET (LARGENTIERE), <sup>2</sup>Robert BRUGERE ( LAURAC), Pierre Thibault LOUCHE (LAVAL D'AURELLE), Dominique VIALLE (LENTILLERES), Nathalie POINTET (MARCOLS), (MARS), Didier BERAL (MERCUER), Eric LHOPITEAU (MEYRAS), Laure JOURDAN (LE MONASTIER SUR GAZEILLE), Daniel CHAMBON (MONTPEZAT), Joël FOURNIER (MONTSELGUES),(MOUDEYRES), Gérard VALLON (NOZIERES), Cécile PARNOTTE (LES OLLIERES), Guillaume BERNE PAYZAC), Jacques BAYONI (PONT DE LABEAUME), Claudette PAGE (POURCHERES), Raymond SOULERIN (PRUNET), Gilles PEREAU (ROCHER), Aurélie ROUDIL (ROGLES), Francis CHABANE (ROSIERES), Jocelyn GELLY (SABLIERES), Francis ENJOLRAS (SAGNES ET GOUDOULET), Alain MARION (ST ANDEOL DE FOURCHADE), Arnaud MISSET (ST ANDEOL DE VALS), Michel LANDREIN (ST

BASILE), Maurice SANIEL (ST CIERGE /LE CHEYLA CIRGUES EN MONTAGNE), Nadège CHAMBON (ST CLEMENT), Michel JARLUT (STE-EULALIE), Franck BRECHON (ST ETIENNE DE BOULOGNE), Philippe TRAMONI (SAINT ETIENNE DE SERRES), Sandrine JULLIEN (ST GENEST DE BEAUZON), Sonia MERCURY (ST GENEST LACHAMP), Alain BOS (ST JEAN CHAMBRE), CLARET Ludovic (ST JEAN ROURE), Aurélie BOUVAREL (ST JOSEPH DES BANCS), Michel GENOT (ST JULIEN BOUTIERES), NURY Denise (ST JULIEN DU GUA), Hervé BLACHERE (ST JULIEN DU SERRE), Roland LUQUET (SAINT JULIEN LABROUSSE), Dominique RANC (ST LAURENT LES BAINS), Géraldine FAURE (ST MARTIAL), Jean-Claude PIZETTE (ST MAURICE EN CHALENCON), Annie VANDERSTICHELEN (ST PIERRE ST JEAN), Christophe MOINS (ST SAUVEUR DE MONTAGUT), Louis OLLIER (USCLADES ET RIEUTORD), Jérôme MONTEREMAL (VALGORGE), Francis CLUTER (VALS LES BAINS), Max TOURVIELHE (VESSEAUX), Pierre MANENT (VINEZAC).

Excusés : Frédéric AYMARD (ARCENS), Franck DUVERT (CHANEAC), COTTA Marcel (MARIAC), Guillaume ALLEGRE (PRADES), Pierre TISSIER (ST PIERREVILLE), Joël BOYER (UCEL),

***Délégués des Villes-portes :***

Présent : Michel VALLA (PRIVAS)

Représenté : André BASTIDE (AUBENAS),

***Délégués des Communautés de communes :***

Présents : Alain GIBERT (PAYS BEAUME DROBIE), René SOULELIAC (ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS), Julien GOUBE (PAYS BEAUME DROBIE), Dominique COUTURIER (PAYS DE LAMASTRE), Eric LESPINASSE (MONTAGNE D'ARDECHE),

Représenté : Nathalie MALET TORRES (PRIVAS CENTRE ARDECHE),

Absents: Jean-Paul TIRAT ( BASSIN D'AUBENAS),Patrick LAVIALE ( BASSIN D'AUBENAS), Monique DOLADILLE (PAYS DES VANS EN CEVENNES), Daniel NOEL (PAYS DES VANS EN CEVENNES), Jean-Pierre JEANNE (PRIVAS CENTRE ARDECHE), Olivier DUHOO (PAYS DE LAMASTRE), Marc CHAMPEL (MONTAGNE D'ARDECHE), Agnès MAIGRON (VAL DE LIGNE), Clarisse COCATRE CAUVIN (VAL DE LIGNE), Pascal BAILLY (VAL EYRIEUX), Maurice DESSUS (VAL EYRIEUX),

Excusés : Thierry PALOT (ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS),

***Invités :***

Présents : Frédéric GIRARD (Région AURA), Frédéric REYNIER (CESER AURA)

Excusés : Philippe COURT (Préfet de l'Ardèche), Hélène DEBIEVE (Sous-préfecture de Largentière), Dominique VENTURE (Paierie départementale), Marie Chantal DE LEHELLE D'AFFROUX,

Le Bureau syndical est composé de représentants titulaires de chacun des trois collèges composant le Comité syndical du syndicat mixte : collègues Région, Département et Territoire (communes, EPCI, villes portes).

Les représentants au bureau syndical du Collège Région sont 4, ceux du collèges départements sont 4 et ceux du collège territoire 20.

En cas de vacance de poste d'un membre du bureau en cours de mandat, il est pourvu à l'élection d'un nouveau membre par le collègue concerné lors du Comité syndical suivant.

Suite à la démission de Monsieur Pointeau de son conseil municipal, il n'exerce plus ses fonctions de délégué Parc de Moudeyres au sein du Comité syndical et de fait, n'est plus membre du Bureau syndical. Un poste est donc vacant.

La Présidente propose de pourvoir à l'élection d'un nouveau représentant du collège Territoire au sein du Bureau.

La Présidente demande qui est candidat.

Deux candidats se présentent ;  
Thierry LECLERC  
Jean- Marie MENGIN

Il est procédé aux élections.

Suite au premier tour d'élection, les résultats sont :  
Votants :68 Bulletins :68 exprimés :65  
Thierry LECLERC a obtenu 49 voix  
Jean- Marie MENGIN a obtenu 16 voix

Thierry LECLERC est élu membre du Bureau pour le collège Territoire à la majorité absolue

Le Comité Syndical

- INSCRIT Thierry LECLERC comme membre du Bureau pour le collège Territoire

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait conforme

Lorraine Chénot

Présidente

